Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 658

Artikel: Passer le Jura
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013278

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En 1919, à l'occasion de la grande fête du printemps, les corporations ont récolté des signatures pour dénoncer la menace du bolchévisme. Même crainte en 1936, à propos du danger de groupes marxistes qui menaçaient l'ordre et les idées patriotiques, en Allemagne et en Suisse.

Etre membre d'une corporation est généralement un droit héréditaire. Parmi les membres actuels, on trouve Ernst Cincera et James Schwarzenbach et tous les anciens maires de la Ville de Zurich qui sont encore en vie. Les noms d'autres personnalités influentes mais plus discrètes ont été supprimés par la direction du journal.
Toutefois — a déclaré le grand maître des corporations réunies — «la texture du tissu est si lâche qu'elle peut même laisser passer un social-démocrate».

PRESSE TROUBLE-FÊTE

Après le *Sechseläuten* de 1981, le quotidien socialiste *Volksrecht*, véritable trouble-fête, s'énerve, parce que la police avait ramené des corporatistes ivres à la maison: «Les riches ont toujours su se débrouiller pour économiser de l'argent: tantôt 20 centimes pour les WC publics, tantôt 20 francs pour le taxi!» Une fête qui doit être protégée par des centaines de policiers avec armes et matraques n'est plus une fête populaire, mais une fête de l'élite, prétend encore le *Volksrecht* — ce journal de gauche ne rate décidément pas une occasion de se mettre la population à dos.

Finalement, il faut tout de même féliciter l'hebdomadaire *Die Weltwoche* d'avoir publié cet article, car les corporations font partie des choses qu'on peut admirer mais qu'il ne faut pas critiquer.
Et tant pis, on ne félicite pas le *Tages-Anzeiger*, bien que ce soit la rédaction du magazine de ce quotidien qui ait commandé l'analyse à Erwin Koch! Car le papier a dû être soumis au rédacteur en chef qui l'a soumis à l'éditeur qui, lui, est un éminent membre d'une corporation. Réponse de ce dernier (par la voie hiérarchique): «Cet article n'est pas opportun: NE PAS PUBLIER.»
Le journaliste a été payé par le *Tages-Anzeiger*, mais l'article a paru dans le *Weltwoche-Magazin*. Son éditeur n'est pas membre d'une corporation!

Ernest Bollinger

PS. La Commission des cartels étudiera dans son prochain rapport ces nouvelles formes de collaboration entre grands journaux qui démontrent que la concentration n'exclut pas la concurrence dans la presse!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Passer le Jura

J'ai été un peu me promener en France, cet automne...
Passé à La Châtre, près du Château de Noant, où vécut George Sand. Il y a là un musée. Il y a aussi un restaurant: «Snack *le Chopin* Crêperie».
Passé par Aubusson. Dans le bureau des PTT, une tapisserie de Lurçat!
Passé par Oradour-sur-Glâne... Village particulièrement paisible, idyllique. On a conservé les maisons en ruines et apposé des plaques sur certains pans de mur. La Société des médecins de France rappelle le souvenir de ses deux confrères, qui furent abattus ici en 1944. De l'autre côté de la route, le nouveau village: des restaurants pimpants, des touristes. A l'entrée de l'ancienne localité, un petit kiosque où l'on peut acheter des diapos, des cartes postales, des brochures illustrées... Je ne doute pas que l'argent ainsi récolté ne revienne à telle ou telle œuvre éminemment charitable. Que faire d'autre? Peut-être ceci (et cela a été fait, en France et en Allemagne): d'une part, travailler au rapprochement des (deux) peuples, jumeler les villes, échanger les écoliers...; et d'autre part, instituer un service civil, tel que n'importe qui ne puisse être astreint à l'obéissance aveugle. Remarquez que le cas d'Oradour est privilégié, si j'ose dire: le village fut anéanti par des SS; les SS étaient des volontaires — on peut donc admettre qu'ils ont agi librement, qu'aucun d'eux ne fut contraint d'*exécuter les ordres*. Mince consolation!
J'ai passé par Lyon.
Entré dans une banque — le Crédit agricole — attendant qu'on me fasse le change, j'ai pu déchiffrer sur une machine qui se trouvait sur le comptoir: «*Warning. Lamp and fuse replacement may result...*» Etc. Et dire qu'Etiemble, et d'autres avec lui, dénoncent ce qu'ils appellent bizarrement le «franglais»!

Constaté par ailleurs sans plaisir que la Saône et le Rhône sont apparemment irrémédiablement pollués — de meme que le Rhin, dès Bâle.

* * *

Revenu chez nous, j'ai dû assister à une cérémonie funèbre, à Carouge, et j'ai vu la tombe recouverte grâce à la pelle mécanique — ce qui est sans doute «fonctionnel». En revanche, les chiens ne sont pas admis dans le cimetière, mais il faut bien reconnaître qu'eux ne sont pas fonctionnels...

Lu aussi dans la «Feuille des Avis officiels» du Canton de Vaud ces deux avis, que je vous livre ici mû par un sentiment d'urgence:

Les personnes qui pourraient donner des nouvelles de Sophie Charlotte X, née à Etoy en 1857 — dernier domicile connu: Riga — dont on est sans nouvelles depuis la guerre de 1914-1918 — sont priées de se faire connaître au Greffe du Tribunal de district de Nyon. Il en va de même pour Joséphine Marie Y, née à Lyon en 1859 et dont on est sans nouvelles depuis 1859 — un cas d'enfant autiste, probablement. Vous avez jusqu'au 10 septembre 1983.

J. C.